



COMPTE-RENDU

Réunion publique communale Saint-Fons Jeudi 9 septembre 2021



Préambule

Animation :

Claude COSTECHAREYRE - Agence Sennse

Intervenants :

Caroline PROSPERO – Directrice du développement
Gautier ROUHET – Directeur adjoint du développement
Séverine LARDELLIER – Responsable concertation
Muriel ROCHE – Cheffe de projet T10
Isabelle NARDOU-THIMONET – Chargée de relations riverains T10

Élus :

Jean-Charles KOHLHAAS – Vice-Président délégué du SYTRAL
Christian DUCHENE – Maire de Saint-Fons
Hadi MEBARKI, Adjoint aux déplacements et à l'économie de Saint-Fons

Garant :

Jean-Luc CAMPAGNE

Durée de la réunion : 2h00 – de 18h30 à 20h30

Lieu : Hall des Fêtes de Saint-Fons

La réunion était traduite en langue des signes.

Contexte de la rencontre :

En 2026, la nouvelle ligne de tramway T10 reliera le pôle d'échanges multimodal de Gare de Vénissieux au secteur Gerland (Lyon 7^e). Elle traversera le quartier des Marronniers à Vénissieux, le centre-ville de Saint-Fons et ses quartiers Arsenal et Carnot-Parmentier, ainsi que la zone industrielle Sampaix au nord de la Vallée de la Chimie, puis le Biodistrict de Gerland et notamment le secteur Techsud.

Pour accompagner ce projet de grande envergure, le SYTRAL organise une concertation préalable avec garants ouverte à tous, habitants, usagers, associations, entreprises ou institutions, du 23 août au 23 octobre 2021.

Cette réunion publique communale à Saint-Fons intervient durant le processus de concertation préalable. Elle est complétée par deux autres réunions publiques communales qui ont lieu à Lyon 7 et à Vénissieux.

Les objectifs de cette rencontre sont les suivants :

- Présenter le projet et zoomer sur les enjeux et les aménagements spécifiques à la commune.
- Recueillir les observations et avis afin d'enrichir le projet.
- Répondre aux questionnements du public.
- Mobiliser pour les temps de concertation à venir et inciter à la contribution via les autres canaux, notamment numériques.

Ouverture de la réunion

L'animateur lance la réunion en présentant les modalités d'échanges et de contributions.

Il rappelle que cette réunion est organisée au titre de la concertation préalable du projet de tramway T10 ayant lieu du 23 août au 23 octobre 2021.

L'animateur présente les intervenants et le déroulé de la rencontre :

1. Le projet T10 : pourquoi et comment ?
2. Echanges en tables rondes
3. Présentation de l'agenda de la concertation

La présentation est disponible en annexe de ce document.

L'animateur présente ce qui s'est passé depuis le début de la concertation, le lundi 23 août.



148 participants
à la soirée
d'ouverture



26 questions et avis
en ligne sur t10-sytral.fr
161 questionnaires
complétés



L'équipe projet est venue
à votre rencontre
sur le marché, place Sublet
à Vénissieux

L'animateur passe ensuite la parole aux élus présents.

Prise de parole des élus

Christian Duchêne, Maire de Saint-Fons, se réjouit de la participation des habitants à cette concertation, ainsi qu'aux autres dispositifs de participation citoyenne développés sur la commune. Il se dit ravi de pouvoir accueillir le tramway sur le territoire, étant la dernière commune de l'Est de la Métropole de Lyon à obtenir une ligne forte de transport collectif. Elle permettra aux habitants de Saint-Fons d'être à une dizaine de minutes du secteur Gerland en développement. Il rappelle l'importance que les habitants, les commerçants et les industriels accompagnent ce projet, notamment pour réussir à lever les interrogations et échanger sur le projet.

Jean-Charles Kohlhaas, Vice-Président délégué du SYTRAL, précise que la nouvelle majorité du SYTRAL a voté en décembre 2020 le plan de mandat 2020-2026, comprenant beaucoup de projets importants. Il indique que, parmi les projets du SYTRAL, le T10 lui tient particulièrement à cœur pour réaliser un tramway qui ne soit pas seulement dans le centre, mais circule en rocade. Il explique que ce projet va changer la vie des habitants, mais également la ville, pour sortir le flux de transit passant par Saint-Fons et pour réaménager les espaces publics. Il attend à présent l'avis des citoyens sur les différentes spécificités du projet pour éclairer les décisions à venir.

Le mot des garants

L'**animateur** rappelle que la concertation préalable est placée sous l'égide des garants.

Jean Luc Campagne indique avoir été désigné, avec **Valérie Dejour**, garants de la concertation préalable par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour les projets T9 et T10. Il explique que la CNDP est une autorité administrative indépendante qui a pour rôle de garantir le droit à l'information et à la participation. Il précise que le rôle des garants a été renforcé comme prescripteurs dans la phase en amont de la concertation préalable.

Leur rôle est de :

- défendre le droit de l'information et de la participation à l'élaboration de décision publique ;
- garantir la sincérité et la transparence ;
- garantir l'intelligibilité des informations transmises avec une vigilance pour que chacun puisse s'exprimer ;
- garantir le bon déroulement du processus de concertation.

Il précise que les garants dresseront un bilan, un mois après la concertation, dans lequel ils intégreront l'état de déroulement de la concertation, les arguments échangés et les recommandations auxquelles devra répondre le SYTRAL. Il indique que la concertation préalable est ouverte pour questionner l'opportunité du projet.

Le projet T10

Muriel Roche présente le projet T10 et zoome sur les spécificités du passage du tracé à Saint-Fons (stations, accessibilité, cadre de vie, insertion, etc.).

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le projet en ligne : t10-sytral.fr

Hadi Mebarki, Adjoint aux déplacements et à l'économie de Saint-Fons, indique que la ville de Saint-Fons est coupée en deux : une moitié est urbanisée et accueille les quartiers et les commerces, une autre est la Vallée de la Chimie,

avec ses atouts et ses contraintes. Il explique que la Vallée de la Chimie participe à la richesse de la ville et de la Métropole, mais présente des contraintes connues, comme le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) et une coupure importante avec la ville-centre. Il précise que Saint-Fons est éloignée de Lyon, avec plusieurs coupures physiques (périphérique L. Bonnevay et voies ferrées notamment). Le tramway va pouvoir rapprocher les deux villes. Il précise avoir consulté les entreprises de Saint-Fons, qui sont très présentes dans la commune et participent à l'animation de la ville.

Temps d'échange

À la suite de la présentation du projet, un temps d'échange est organisé. Les principales remarques et questions sont retranscrites ci-dessous.

- **Une participante indique que beaucoup de personnes ont encore besoin d'utiliser leur voiture, notamment pour leur travail, et ne peuvent pas se déplacer à vélo.**

Jean-Charles Kohlhaas précise qu'il n'est pas question de supprimer la voiture, en particulier pour les personnes qui ont des horaires de travail particuliers ou qui ne peuvent pas utiliser les transports collectifs. Le tramway ne va pas supprimer toute la voirie de Saint-Fons, l'objectif est de proposer des alternatives (transports en commun, aménagements piétons et cycles) pour diminuer la part d'utilisation de la voiture.

- **Un participant, habitant du quartier des Clochettes, demande comment sont pris en compte les besoins de connexion du quartier des Clochettes au centre-ville de Saint-Fons dans le projet T10. Il demande également ce qui est prévu dans le projet pour préserver l'activité commerciale et les abords du Carrefour Market face aux nombreux voyageurs qui utiliseront la station 4 Chemins.**

Muriel Roche indique que le tracé de la ligne T10 ne passe effectivement pas par les Clochettes mais que le réseau de bus va être repensé pour être complémentaire au tramway. Elle explique que le projet vise à préserver les fonctionnalités qui existent, notamment concernant l'accessibilité riverains et commerces et la logistique (livraisons des commerces).

- **Un participant demande comment la circulation pour tous va être garantie avec une largeur d'implantation des voiries de tramway de 7 mètres de large.**

Jean-Charles Kohlhaas explique que la voirie fait plus que 7 mètres, la moins large est sur la rue Emile Zola à Vénissieux. La plupart des voiries a une largeur d'environ 20 mètres. L'objectif est d'inscrire d'abord la plateforme tramway, puis les cheminements vélos et piétons conformément à la loi, et enfin les voies de circulation, de stationnements automobiles et la végétation. Il précise donc que sur les axes où tout n'est pas faisable, la circulation et le stationnement sont réduits, avec notamment la mise en place de sens unique.

- **Un participant demande comment les lycéens rejoindront le lycée Récamier ou le lycée Mérieux durant la période de travaux et quelles sont les projections de circulation dans la ville en travaux avec les seules lignes de bus existantes, le 60 et le 93. Une participante complète en demandant si une ligne de bus sera supprimée avec le projet T10 parmi le C12, le 60 et le 93.**

Muriel Roche répond que le projet n'en est pas à cette étape de réflexion. Les études ont porté jusqu'alors sur les sujets de tracé et de stations. Le travail est en cours sur l'insertion du tramway et les aménagements associés, en parallèle de la concertation. Les réflexions sur le phasage des travaux seront menées ensuite sur la base des insertions retenues. L'objectif est de minimiser les impacts des travaux sur la desserte bus, et le cas échéant de travailler sur les adaptations des lignes impactées pour permettre de préserver au mieux la desserte. Ces éléments pourront être partagés lors de la concertation continue.

Jean-Charles Kohlhaas complète en indiquant que le devenir des lignes de bus circulant actuellement sur le corridor de T10 sera questionné, avec un objectif de redéploiement des kilomètres bus qui ne seront

pas maintenus le long de T10 mais sur d'autres secteurs, afin d'améliorer la desserte globale des différents quartiers par les transports en commun.

- **Une participante demande si les plans avec les stations sont disponibles et où se situe la zone de 200 mètres de linéaire.**

Muriel Roche indique que les documents et les plans complets sont présents sur la plateforme web du SYTRAL et consultables également en mairie dans le dossier de concertation. Elle précise que la zone qui serait interdite à la circulation sauf riverains serait plutôt de 300-400 mètres de linéaire entre la rue Aristide Briand et le croisement avec l'avenue Jean Jaurès (carrefour des Quatre Chemins).

- **Un participant indique que le coût estimatif global de 230 millions d'euros lui paraît énorme. Il pense également qu'il serait intéressant de prévoir une desserte du magasin Carrefour Vénissieux étant donné les bouchons pour y aller. Il observe que plusieurs centaines de places de stationnement sont manquantes à Vénissieux et que de nombreux commerces ferment.**

Jean-Charles Kohlhaas indique qu'il n'y aura pas de lignes fortes de transport collectif qui desserviront toutes les habitations, tous les équipements et les commerces dans toute la Métropole. Il précise que le T4 passe déjà à proximité du Carrefour Vénissieux et que le but n'est pas de faire passer une deuxième ligne de tramway à côté, en sachant que le tramway n'est pas le transport le plus favorisé par les ménages qui vont faire des courses en grande quantité.

Sur le coût, il explique que le SYTRAL a déjà réalisé des projets avec de tels coûts. Le T10 représente un investissement pour 40 ans voire plus, et pour 20 000 utilisations par jour.

Christian Duchêne ajoute que les inquiétudes émises par les participants lors de la concertation sont légitimes. Sur la question du stationnement, il précise que les élus se penchent actuellement sur la préparation de l'arrivée du tramway et sur la place de la voiture à Saint-Fons. L'action doit se faire également sur les nombreuses voitures « ventouses » qu'il faut enlever, ainsi que sur la sensibilisation pour que les habitants utilisent leur garage. Il dément le retard du projet T10 qui serait soi-disant à cause de la ville de Vénissieux qui n'aura pas su faire de choix entre les deux variantes de tracé et il rappelle que c'est bien après la concertation que sera déterminé le choix entre les deux itinéraires proposés.

- **Un participant indique qu'il ne serait pas productif de couper des arbres déjà présents sur le parcours du T10 pour végétaliser, notamment les grands arbres entre les Quatre Chemins et la Mairie.**

Jean-Charles Kohlhaas précise que leur premier principe est de ne pas couper d'arbres, sauf si cela est nécessaire pour permettre l'insertion. Lorsque que cela est nécessaire, trois arbres sont replantés en moyenne pour un arbre coupé. Il indique également que certains arbres sont malades et nécessiteront d'être abattus.

Muriel Roche complète en disant qu'un travail d'insertion du tramway sur le parcours est en cours de réalisation avec une attention particulière à préserver la végétation.

- **Un participant demande si l'arrêt des 4 Chemins, secteur où il y a une grande concentration de la population, sera maintenu ou s'il sera déplacé.**

Muriel Roche indique qu'il y a deux variantes d'implantation de station sur ce secteur, une implantation plus à l'est (au droit du carrefour des Quatre Chemins) et une implantation plus à l'ouest (au droit de la Mairie), et que le choix sera fait à l'aune d'une évaluation technique et intégrant les contributions de la concertation.

- **Une participante demande ce qui est envisagé dans les rues adjacentes au tracé du T10 concernant les stationnements. Elle demande également si la voie cyclable le long du tramway jusqu'à Gerland sera continue.**

Jean-Charles Kohlhaas répond que l'arrivée du tramway remet effectivement en question l'ensemble du schéma de circulation de la ville de Saint-Fons. Il précise que l'objectif est de supprimer le trafic de transit

que les habitants subissent et de conserver les accès pour l'usage quotidien. Le SYTRAL travaille actuellement avec la ville de Saint-Fons et la Métropole de Lyon pour réorganiser le schéma de circulation. Sur les voies cyclables, il explique que la loi oblige à la création d'aménagements cyclables sur les axes du tracé du tramway, sauf contrainte technique, auquel cas des itinéraires alternatifs seront proposés afin d'assurer la continuité des aménagements cyclables. Il indique également la première ligne du Réseau Express Vélo va de Vaulx-en-Velin jusqu'à Saint-Fons et longera la ligne T10 entre la Halle Tony Garnier et la gare de Saint-Fons.

Avis issus du temps d'échange par table

Durant le temps d'échange par table, les participants ont fait part de leurs avis sur les supports de contribution. Ceux-ci ont été repris et thématisés dans le tableau ci-dessous :

Tracé et variantes locales à Vénissieux	<ul style="list-style-type: none"> L'arrivée du tramway est un projet fort pour l'embellissement de la ville. Le tramway doit modifier l'image de la ville
Nombre et positionnement des stations	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir une station supplémentaire à Saint-Fons. Le nombre de stations semble insuffisant dans le centre de Saint-Fons Bien être attentif à la desserte de l'église située rue Aristide Briand (circulation interdite rue Carnot) L'arrêt des 4 Chemins induit une dangerosité de l'intersection Souhait d'un emplacement de la station devant la place de Carrefour market (scénario station 4 Chemins est) Souhait d'une station centre proche de la mairie (scénario station 4 Chemins ouest) Souhait d'une station au plus près des 4 Chemins (scénario station 4 Chemins est) Souhait de mettre la station vers la mairie (scénario station 4 Chemins ouest) Position de la station 4 Chemins / Mairie : le plus possible vers la Mairie, car il y a la place, et proche de la gare et des 2 écoles (Notre Dame des Fontaines et Simone Veil) Position de la station 4 Chemins : à mettre vers la Mairie, là où il n'y a pas de logements en rez-de-chaussée (sinon cela engendre du bruit), vers les commerces Station Cité Scolaire Internationale : importante car beaucoup de constructions à Gerland avec beaucoup de personnel et de plus en plus de difficultés pour se garer
Services et accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> Amplitudes horaires des transports (tramway/bus) Une fréquence toutes les 10 minutes en heure de pointe semble insuffisante Un projet qui permet d'offrir des solutions pour les étudiants Demande de dispositif sonore aux arrêts pour les malvoyants et de bouton pour traverser aux feux

Mobilités douces	<ul style="list-style-type: none"> Ouvrir l'accès vélo au 7^e arrondissement plus tôt, avant 2026, serait un fort levier pour augmenter la part modale des cycles à Saint-Fons Souhait de disposer d'un plan vue satellite détaillé de la zone riverains sur la rue Carnot du n°2 au n°36 avec les circulations pour les voies de tramway, piétons, voitures, riverains et pistes cyclables Sur la rue Charles Plasse, prévoir l'aménagement et l'élargissement des zones piétonnes et zones de terrasses (café, restaurant...) Souhait d'aménagements sécurisés pour les vélos sur l'avenue Jean Jaurès et la rue Carnot
Circulation et stationnement	<ul style="list-style-type: none"> Création de places de stationnement pour personnes handicapées Penser aux places de stationnement pour les travailleurs ou les achats ponctuels Maintien des livraisons commerçants sur la rue Carnot et la rue Charles Plasse Développement du parc relais à la gare de Vénissieux (nombre de places et accessibilité dimanche et jours fériés) L'étude de circulation dans Saint-Fons aurait dû déjà être réalisée, pour être finalisée avec le tracé du T10 Grosses inquiétudes sur le période de travaux (déplacements, stationnement, bruit...) Souhait que les voitures puissent continuer à passer sous le périphérique pour éviter les grands détours et parce que certains déplacements ne peuvent pas se faire à vélo pour des raisons de chargements, de matériels ou autres à transporter Enlever la circulation des voitures sur les rues Charles Plasse / Carnot pour profiter d'une ville piétonnisée Tracé rue Carnot / Charles Plasse : circulation importante avec un risque de détourner le flux sur les autres petites rues Suivi pour garantir la circulation avec une caméra notamment pour les voitures qui opèrent un demi-tour
Autres modes de transport	<ul style="list-style-type: none"> Garder les navettes gratuites dans Saint-Fons Garder le C12 car desserte meilleure de Bellecour à Quatre Chemins
Economie et emploi	<ul style="list-style-type: none"> Projet qui peut créer de l'attractivité pour les commerces La ville de Saint-Fons a besoin de diversité commerçante et elle doit accompagner les commerçants Peur que les commerces ne tiennent pas le coup durant la phase de travaux (notamment rue Carnot) Crainte des commerçants pour le produit / la peinture durant la phase travaux Crainte pour la conservation des terrasses des commerçants Problème d'accessibilité à la laverie (43 rue Carnot) pour les clients qui viennent avec des sacs Voiture et tramway représentent un lien pour le commerce. Le tramway seul est mauvais pour le commerce
Cadre de vie et végétalisation	<ul style="list-style-type: none"> Mettre le plus d'espaces verts à Saint-Fons Déminéraliser. Espaces verts. Pelouses (sans arrosage)

	<ul style="list-style-type: none">• Conserver tous les grands arbres en ville pour l'ombre en été• Sur le square Matringe, squats et vente de cigarettes illégalement, il faut y penser lors de l'aménagement
Concertation	<ul style="list-style-type: none">• Souhait de faire une visite guidée du tracé
Autre	<ul style="list-style-type: none">• Point d'attention sur l'augmentation des taxes foncières et des taxes d'habitation liée à l'arrivée du tramway• La zone piétonne coupe Saint-Fons en deux

Question du temps d'échange par table

Au cours du temps d'échange par table, les participants ont pu poser des questions sur les supports de contribution. Ces questions sont regroupées par thématiques. Le SYTRAL y répond à travers ce compte-rendu.

Tracé et variantes locales à Vénissieux

- **Quelles seront les déviations et les impacts sur l'avenue Jean Jaurès à Vénissieux ?**

Réponse : Le principe envisagé à ce stade est celui d'une mise à sens unique pour la circulation générale l'avenue Jean Jaurès, l'autre sens pouvant être assuré par la rue Carnot. Les accès riverains seront préservés sur l'axe.

Nombre et positionnement des stations

- **Peut-on ajouter une station de tramway en centre-ville Saint-Fons ?**

Réponse : Les études de faisabilité ont permis de définir des localisations de stations permettant de répondre aux besoins, sachant qu'un équilibre est à trouver sur le nombre et la position des stations entre une desserte fine du territoire et une amélioration des performances de la ligne. Sur la commune de Saint-Fons, le nombre de stations proposé est fonction de la densité des secteurs traversés : stations distantes d'environ 500 à 550 m sur le secteur centre-ville (deux stations 4 Chemins et Théâtre Jean Marais sur Saint-Fons, en plus d'une station République à l'est de la limite avec Vénissieux) et une station sur le secteur Sampaix compte tenu de la densité moindre sur cette partie du tracé. L'ajout d'une station supplémentaire n'est pas envisagé.

Services et accessibilité

- **Quels horaires de pointes prévus ? De quelle heure à quelle heure ?**

Réponse : Un tramway est prévu toutes les 10 minutes en heure de pointe. En règle générale, les tramways lyonnais circulent entre environ 5h30 et 00h30.

- **Connecter à la gare, temps de parcours ? Horaires en lien avec la SNCF ?**

Réponse : La ligne T10 sera en connexion directe avec la gare SNCF de Vénissieux (station au niveau de la station T4 existante) et à environ 5 min à pied de la gare SNCF de Saint-Fons. Les horaires de la ligne de tramway ne sont pas spécifiquement coordonnés avec ceux des lignes de trains.

- **Est-il prévu des dispositifs pour réduire le bruit de roulement du tramway ?**

Réponse : Des dispositifs techniques seront mis en œuvre pour limiter les nuisances sonores liées au tramway sur les rues étroites et bordées de bâtiments.

Les mobilités douces

- **Les vélos pourront-ils emprunter la rue Charles Antoine Martin ?**

Réponse : Les aménagements cyclables ne sont pas autorisés sur la rue Charles Antoine Martin, compte tenu du règlement du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Ils seront donc réalisés le long du tracé de la ligne T10 boulevard Sampaix et rue Sembat.

- **Quels seront les trajets possibles pour aller à Gerland à vélo durant les travaux ?**

Réponse : Les études ont principalement porté jusqu'à présent sur les aspects tracés et stations. Dans les prochains mois, le travail sera sur l'insertion précise du tramway et des autres fonctionnalités sur les différents axes du tracé, et l'année prochaine sur la question du phasage des travaux. Les itinéraires vélos envisagés pendant la phase travaux seront donc précisés ultérieurement et pourront être partagés lors de la concertation continue.

- **Dès 2022/2023, avez-vous prévu la création d'une piste cyclable au nord de Saint-Fons ?**

Réponse : Une des lignes des Voies Lyonnaises (Réseau Express Vélo) est prévue par la Métropole sur l'axe Jaurès / route de Vienne. Elle sera connectée aux aménagements cyclables aménagés le long de T10 au niveau du carrefour des Quatre Chemins.

Circulation et stationnement

- **Quels seront les parkings voiture créés aux abords du T10 ? Des parkings minute sont-ils prévus ?**

Réponse : Une étude de stationnement sur les secteurs des centres villes de Vénissieux et Saint-Fons est en cours par la Métropole. Cette étude, complétée par les contributions de la concertation, permettra de proposer des mesures d'accompagnement au projet T10. La ligne de tramway T10, l'aménagement d'itinéraires piétons et cyclables le long du tracé, ainsi que la réorganisation du réseau de bus pour améliorer la complémentarité de ces lignes de bus avec la ligne T10, vont permettre de proposer des alternatives à la voiture individuelle et de contribuer au report modal.

- **Avez-vous fait un comptage des voitures nord-sud actuel ?**

Réponse : Des études sur la circulation automobile et le stationnement sont en cours par la Métropole. Elles comprennent une phase d'analyse des pratiques actuelles et de projection avec réalisation de la ligne T10.

- **Au niveau du passage sous le périphérique, y aura-t-il des voies prévues pour les voitures ?**

Réponse : Au stade de la concertation, le sujet du franchissement du boulevard périphérique Laurent Bonnevay par la circulation générale reste ouvert. L'étude déplacements en cours de réalisation par la Métropole permettra d'apporter des éléments techniques sur les effets (positifs et négatifs) à attendre d'un franchissement automobile sous le boulevard Laurent Bonnevay au droit du T10. Les attentes et avis du public sur ce sujet pourront être exprimés dans le cadre de la concertation préalable.

Autres modes de transport

- **Est-ce que le bus C12 sera maintenu ? La navette de Saint-Fons va-t-elle toujours exister (Clochettes) ?**

Réponse : Le projet T10 va s'accompagner d'une réorganisation du réseau de bus, c'est-à-dire que les lignes de bus actuelles sur le corridor T10 vont être réinterrogées, afin de déterminer si elles seront conservées en tout ou partie, déviées ou redéployées. L'objectif est de retravailler le réseau de bus sur ce secteur afin qu'il soit complémentaire de la ligne T10. Pour le secteur des Clochettes, le rabattement vers la ligne T10 pourra être travaillé dans le cadre de cette réorganisation du réseau de bus. Les communes seront associées à ce travail, qui sera partagé dans le cadre de la concertation continue.

- **La suppression des lignes de bus due à l'arrivée du tramway permettra-t-elle une meilleure desserte de certains quartiers puisque ces lignes seront en fait déplacées ?**

Réponse : La réorganisation du réseau de bus est effectivement une opportunité d'améliorer la desserte de certains quartiers.

- **Quelles seront les conditions de circulation pendant les travaux (voitures, vélos, piétons...), notamment pour Saint-Fons/Gerland ? Est-ce que le bus 60 sera détourné ?**

Réponse : Les études ont principalement porté jusqu'à présent sur les aspects tracés et stations. Dans les prochains mois, le travail sera sur l'insertion précise du tramway et des autres fonctionnalités sur les différents axes du tracé, et l'année prochaine sur la question du phasage des travaux. L'objectif est de minimiser les impacts des travaux sur la desserte bus, et le cas échéant de travailler sur les adaptations des lignes impactées pour permettre de préserver au mieux la desserte. Ces éléments pourront être partagés lors de la concertation continue.

Economie et emploi

- **Y aura-t-il un accompagnement à destination des commerçants ? Et pendant la phase travaux ?**

Réponse : La période du chantier fera l'objet d'un accompagnement spécifique en fonction des effets prévisibles sur l'activité. D'ores et déjà, Isabelle Nardou-Thimonet, chargée de relations riverains du SYTRAL, se tient à l'écoute des commerçants. Une première prise de contact a été faite et un porte à porte commerçants est prévu sur Saint-Fons le 17 septembre.

- **Autour de ce projet pour les commerces alentours, comment s'assurer une meilleure diversité ?**

Réponse : Il revient à la ville d'animer la dynamique commerciale en lien avec l'association des commerçants. Une politique de préemption des fonds de commerces existe sur Saint-Fons pour aider à la diversité commerciale.

- **Saint-Fons va-t-il devenir une ville dortoir ?**

Réponse : Le T10 vise à accompagner la transformation du territoire (notamment le projet de la ZAC Carnot Parmentier à Saint-Fons) et à renforcer l'attractivité de la commune. Il constitue également une opportunité de requalifier les axes du tracé de façade à façade, et ainsi de revoir la répartition de l'espace public entre les différents modes de déplacements et entre les différents usages, avec l'objectif d'apaiser le centre-ville de Saint-Fons.

- **Quelle place pour les terrasses de cafés, restaurants ? Est-ce que des terrasses seront supprimées ?**

Réponse : L'arrivée de la ligne s'accompagnera d'un réaménagement des espaces publics « de façade à façade ». A ce stade, il n'est pas possible de répondre précisément sur le sujet des terrasses, compte tenu que les études sont en cours sur l'insertion du tramway et les aménagements des espaces publics associés. Des éléments plus détaillés concernant ces aménagements seront partagés en concertation continue, en lien étroit avec la commune compétente dans le domaine de la gestion des terrasses notamment. Ils seront nourris des enseignements de la concertation.

- **Face à la diminution du flux de passage et aux travaux entraînant une perte du chiffre d'affaires des restaurants déjà touchés par la crise sanitaire, y aura-t-il une indemnisation liée à la perte du chiffre d'affaires ?**

Réponse : Depuis 2018, le SYTRAL gère directement la procédure d'indemnisation amiable des préjudices économiques. Sont concernés les commerces, artisans et professions libérales situés sur le tracé, dont

l'accès est interrompu ou qui subissent une perte de visibilité. Les critères sont très stricts et contraignent l'éligibilité à ce dispositif d'indemnisation.

- **Comment les clients pourront-ils entrer dans les restaurants pendant les travaux ?**

Réponse : Le SYTRAL assure le maintien des accès riverains, dont commerces, y compris en phase travaux. Les plans de circulation chantier seront établis en considérant notamment les contraintes d'exploitation des commerces et seront partagés avec les commerçants. Ces échanges auront lieu en phase de conception et tout au long de la phase travaux.

- **Comment gérer les flux de livraisons dans la zone des riverains sur la rue Carnot, des Quatre Chemins au théâtre ?**

Réponse : L'arrivée de la ligne s'accompagnera d'un réaménagement des espaces publics associés. Le sujet de gestion des flux des livraisons des commerces sur ce secteur est bien identifié et va faire l'objet d'une attention particulière.

- **Durant les travaux, comment assurer les accès pour commerçants et riverains ?**

Réponse : La période du chantier fera l'objet d'un accompagnement spécifique. D'ores et déjà, Isabelle Nardou-Thimonet, chargée de relations riverains du SYTRAL, se tient à l'écoute des commerçants et des riverains et les informera bien en amont des contraintes liées au chantier du T10.

Cadre de vie et végétalisation

- **Si l'option d'une station devant la mairie de Saint-Fons est retenue, comment repenser la place et l'espace devant l'église-médiathèque en redonnant l'accès aux piétons et non aux voitures (parking) ?**

Réponse : Les solutions d'aménagement seront travaillées lors des études de conception au cas par cas sur chaque secteur selon les contraintes et spécificités des différents secteurs. Elles seront partagées dans le cadre de la concertation continue.

- **Sur la rue Carnot, comment assurer l'accès restreint aux riverains (et limiter les autres incivilités) ?**

Réponse : Le plan de circulation (notamment le sens des rues sur un périmètre élargi) qui reste à travailler doit permettre de limiter la circulation sur ce secteur. Un travail spécifique est également à mener sur les livraisons des commerces, afin de proposer des solutions d'organisation des livraisons. Ces éléments seront partagés dans le cadre de la concertation continue.

- **Comment vont cohabiter le tramway, les voitures, les vélos et le stationnement sur la rue Carnot et la rue Charles Plasse, compte tenue de la largeur de ces rues ?**

Réponse : L'objectif est d'inscrire l'emplacement du tramway, les cheminements vélos et piétons conformément à la réglementation, et enfin la végétation et les voies de circulation et de stationnement. Quand la largeur n'est pas suffisante, le stationnement et la circulation sont diminués. C'est le cas sur la rue Carnot, avec une fermeture à la circulation – sauf riverains – entre la rue Aristide Briand et l'avenue Jean Jaurès, et sur la rue Charles Plasse, avec une mise à sens unique qui est envisagée. Les études ont principalement porté jusqu'à présent sur les aspects tracés et stations. Dans les prochains mois, le travail sera sur l'insertion précise du tramway et des autres fonctionnalités sur les différents axes du tracé. Elles seront partagées dans le cadre de la concertation continue.

- **Sécurité, ville, tramway et commerces, quel projet pour accompagner l'arrivée du T10 ?**

Réponse : L'arrivée de la ligne s'accompagnera d'un réaménagement des espaces publics « de façade à façade ». L'un des objectifs est l'apaisement du centre-ville de Saint-Fons. Les études d'insertion sont en cours en parallèle de la concertation. Elles seront partagées dans le cadre de la concertation continue.

- **Est-ce que le tramway ne va pas provoquer des constructions nouvelles le long de son parcours devenant attractif ?**

Réponse : Le tramway T10 vise à accompagner la mutation urbaine, notamment les quartiers en renouvellement urbain tels que le quartier Arsenal Carnot-Parmentier. Les constructions éventuelles le long du tracé seront le cas échéant réalisées conformément aux règles définies dans le PLU-H.

- **Pourquoi planter des arbres quand 10 ans plus tard on les coupe ?**

Réponse : L'objectif est de préserver au maximum la trame arborée existante. Lorsque les contraintes d'insertion l'imposeront, les arbres seront remplacés ou complétés le long du tracé du tramway, voire sur des voiries adjacentes.

Sur les sections présentant des contraintes pour la végétalisation le long du tracé, des sites complémentaires de plantation pourront être envisagés et définis avec les habitants. Le choix des essences pourra être discuté avec le public.

- **Les travaux seront programmés de A à B ou sont-ils commencés sur plusieurs tronçons en même temps ?**

Réponse : Les études ont principalement porté jusqu'à présent sur les aspects tracés et stations. Dans les prochains mois, le travail sera sur l'insertion précise du tramway et des autres fonctionnalités sur les différents axes du tracé, et l'année prochaine sur la question du phasage des travaux. Les éléments relatifs au phasage des travaux seront partagés en concertation continue. A ce stade, il peut être précisé qu'il y aura plusieurs fronts de travaux (plusieurs zones en travaux en même temps), de l'ordre de 3 à 4 hors zones d'ouvrage.

- **Quel est le calendrier des phases du projet ? Quelle est la date exacte de début des travaux ? Quelle est la date et la durée des travaux pour le secteur Carnot ?**

Réponse : Les études ont principalement porté jusqu'à présent sur les aspects tracés et stations. Dans les prochains mois, le travail sera sur l'insertion précise du tramway et des autres fonctionnalités sur les différents axes du tracé, et l'année prochaine sur la question du phasage des travaux. Les éléments relatifs au phasage des travaux seront partagés en concertation continue.

Temps de mise en partage

Après le temps d'échange par table, les participants ont pu s'exprimer table par table pour partager certains avis et questions à l'oral avec les intervenants.

- **Un participant indique qu'il faut profiter du projet pour enlever les voitures de la rue Charles Plasse pour bénéficier d'une ville piétonnisée et déminéraliser les sols.**

Jean-Charles Kohlhaas répond que l'objectif est bien de végétaliser, c'est-à-dire d'enlever le maximum de béton pour remettre de la nature. Toute la plateforme du tramway sera également végétalisée au maximum. L'objectif est de perméabiliser les sols de nouveau pour remplir les nappes phréatiques.

Christian Duchêne ajoute que sur la rue Charles Plasse, le but fixé est de transformer la ville et de l'apaiser. Il indique que l'arrivée du tramway ne va pas tout résoudre, et que les aménagements piétons et cyclables sont également nécessaires car les habitudes des habitants doivent changer.

- Une participante indique que son groupe se questionne sur les arrêts importants desservis par le bus 93. Elle se questionne sur la fréquence de 10 minutes en heure de pointe qui paraît insuffisante.

Jean-Charles Kohlhaas explique que la fréquence du tramway est une fréquence théorique de lancement, suffisante pour 22 000 voyages par jour, mais que le niveau de service sera adapté en fonction des usages. La conception du projet est réalisée de manière à pouvoir augmenter la fréquence à 5 minutes au maximum.

Hadi Mebarki indique que le T4 était formaté pour 80 000 voyageurs par jour au départ et se retrouve aujourd’hui à 140 000 voyageurs par jour. La fréquence de la ligne a ainsi été adaptée, de même que la capacité des rames de tramway pour s’adapter à cette fréquentation.

- Un participant trouve que le projet risque de couper Saint-Fons en deux. Il demande si des dispositifs existent pour réduire les bruits de roulement du tramway, dans quel sens serait le sens unique, comment se ferait l'accès aux commerces de la rue Carnot et enfin si le projet ne va pas être pénalisant pour eux.

Muriel Roche indique qu’aucun sens de circulation n’est déterminé pour le moment sur les rues envisagées à sens uniques. Elle ajoute que des analyses techniques sont en cours sur ce sujet et que les contributions de la concertation vont également être intégrées aux analyses.

Jean-Charles Kohlhaas explique que la tendance est de penser que les commerces ont besoin de places de stationnement pour survivre mais cela est faux. Dans les rues commerçantes où le tramway a été installé, hors période de travaux qui reste impactante, le chiffre d’affaires des commerçants a augmenté.

Isabelle Nardou-Thimonet ajoute que pour la période des travaux, elle sera l’interlocutrice pour les commerçants et les riverains, et qu’une communication sera faite le plus en amont possible pour permettre une continuité des activités dans les meilleures conditions.

Hadi Mebarki indique que les commerçants ont été rencontrés et que des échanges sont en cours et se poursuivront avec eux tout au long du projet.

- Un participant indique que des interrogations subsistent dans son groupe sur les déplacements vélos, notamment durant la période des travaux et à partir de 2022. Il partage des inquiétudes sur la largeur du Pont E. Sembat et les aménagements prévus.

Muriel Roche précise que la largeur actuelle du pont est de 16 mètres et qu’aujourd’hui 3 options y sont envisagées pour l’insertion du tramway :

- soit insérer le tramway et les autres modes sur l’ouvrage, avec des contraintes sur les largeurs des modes ;
- soit élargir l’ouvrage vers le sud pour accueillir de manière plus confortable tous ces usages ;
- soit créer une passerelle pour les modes doux au sud, dissociée des autres modes de circulation.

Elle indique que le sud du pont est envisagé pour cette option au vu des contraintes liées au Plan de Prévention des Risques Technologiques de la Vallée de la Chimie.

Jean-Charles Kohlhaas invite les participants à donner leur avis, leur souhait et leur préconisation sur ce type d’aménagement et précise qu’il est à présent possible, dans le cadre d’une expérimentation en cours, de prendre son vélo dans le tramway en dehors des heures de pointe.

- Une participante se demande avec son groupe comment les livraisons quotidiennes des commerçants de la rue Carnot vont se passer. Elle questionne les amplitudes horaires des transports et demande jusqu’à quelle heure circulera le tramway. Elle interroge le stationnement pour les personnes en situation de handicap sur la rue Carnot. Elle indique également qu'il y aura moins de stationnements avec le T10 suscitant beaucoup de questions pour les habitants des communes voisines. Elle demande enfin s'il y aura une augmentation de la taxe foncière et de la taxe d'habitation liée au projet.



Jean-Charles Kohlhaas explique que la taxe d'habitation va être supprimée définitivement. Sur les stationnements à la gare de Vénissieux, il indique qu'il n'y a pas de solutions pour stationner toutes les voitures des habitants des communes périphériques, mais que l'objectif est d'organiser des lignes de bus en rabattement sur les pôles d'attraction. Il précise qu'à partir du 1^{er} janvier 2022, le SYTRAL s'élargit à tout le département du Rhône. Il prendra la compétence des lignes appelées Les Cars du Rhône et des réflexions seront menées sur l'organisation de ces lignes.

Zoom sur la concertation

Isabelle Nardou-Thimonet présente le dispositif de concertation, ainsi que les différents outils d'information mis à disposition du public.

Elle rappelle les dates des rencontres prévues concernant Saint-Fons :

- **Stand mobile au Marché de Saint-Fons, le mardi 21 septembre 2021, de 9h à 12h**
- **Stand mobile sur la Place des Palabres, le mercredi 22 septembre 2021, de 14h à 17h**
- **Atelier Saint-Fons Centre (en visioconférence), le mardi 28 septembre 2021, de 19h à 21h**
- **Stand mobile au Square Matringe, le mercredi 29 septembre 2021, de 14h à 17h**
- **Atelier Saint-Fons Sampaix (en visioconférence), le lundi 4 octobre 2021, de 19h à 21h**

Elle indique également que du porte-à-porte est réalisé auprès des commerçants durant le mois de septembre.

Conclusion

Jean-Luc Campagne indique qu'un projet de tramway induit des questionnements sur des problèmes du quotidien : la circulation, le stationnement, la restructuration des transports en commun, le devenir des commerces, des livraisons, le devenir de la ville plus largement et le lien aux usages. Il signifie que ces questionnements renforcent la pertinence d'en discuter, pour construire un avis commun. Il précise qu'une des possibilités est également de contribuer collectivement par exemple avec le kit du débat autoportant. Il rappelle que c'est une concertation préalable ouverte à tous les sujets de discussion et invite tous les citoyens à participer.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le kit du débat en ligne : t10-sytral.fr

Christian Duchêne signale que c'est une soirée réussie. Il indique que les questions posées ne trouvent pas toutes de réponses pour le moment, et précise que certaines questions trouveront leurs réponses dans la suite du projet et à l'arrivée du tramway.

Jean-Charles Kohlhaas remercie les participants pour leur participation. Au sujet de la réorganisation des bus, il indique qu'un travail sera fait deux ans avant l'arrivée du T10 et que les habitants pourront participer à ce travail.



Réunion publique de Saint-Fons

9 septembre 2021

Construisons ensemble le tramway T10 !

SYTRAL

Les règles du jeu



Dialogue et
écoute



Recueil des
contributions



Respect des
intervenants

Tout au long de la soirée,
le son des micros sera enregistré.

Les intervenants ce soir

Christian Duchêne,
Maire de Saint-Fons

Hadi Mebarki,
Adjoint aux déplacements
et à l'économie de Saint-Fons

Jean-Charles Kohlhaas,
Vice-Président délégué du SYTRAL

Jean-Luc Campagne,
Garant de la concertation

Gautier Rouhet
Directeur adjoint du développement

Muriel Roche,
Cheffe de projet T10

Séverine Lardellier
Responsable concertation

Isabelle Nardou-Thimonet
Chargée de relations riverains

Déroulé de la soirée

- 1 **Le projet T10 : pourquoi et comment ?**
Réponse à vos questions
- 2 **Echanges en tables rondes**
Recueil de vos avis
- 3 **Présentation de l'agenda de la concertation**

Ce qui s'est passé depuis le début de la concertation le lundi 23 août



148 participants
à la soirée
d'ouverture



26 questions et avis
en ligne sur t10-sytral.fr
161 questionnaires
complétés



L'équipe projet est venue
à votre rencontre
sur le marché, place Sublet
à Vénissieux

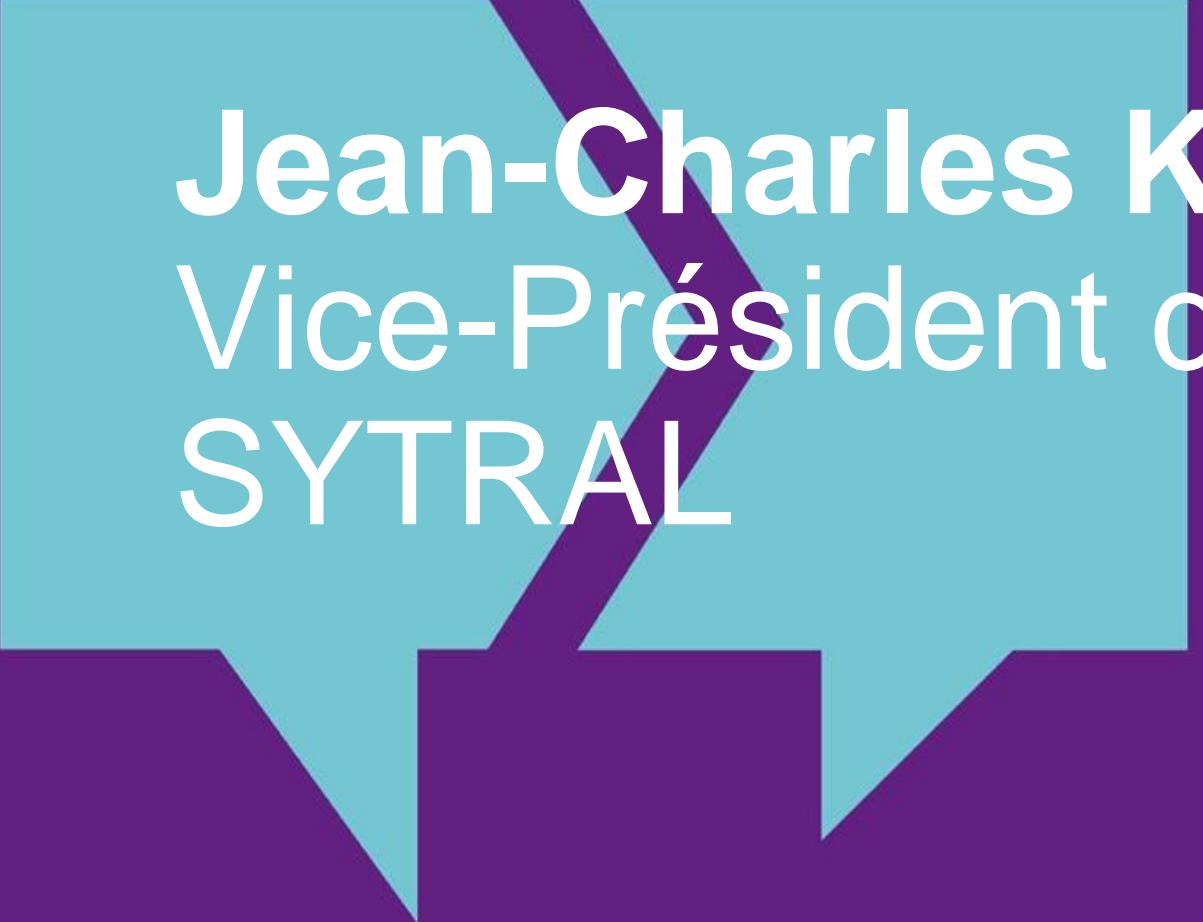


**Christian Duchêne,
Maire de Saint-Fons**

Les enjeux du T10 pour Saint-Fons

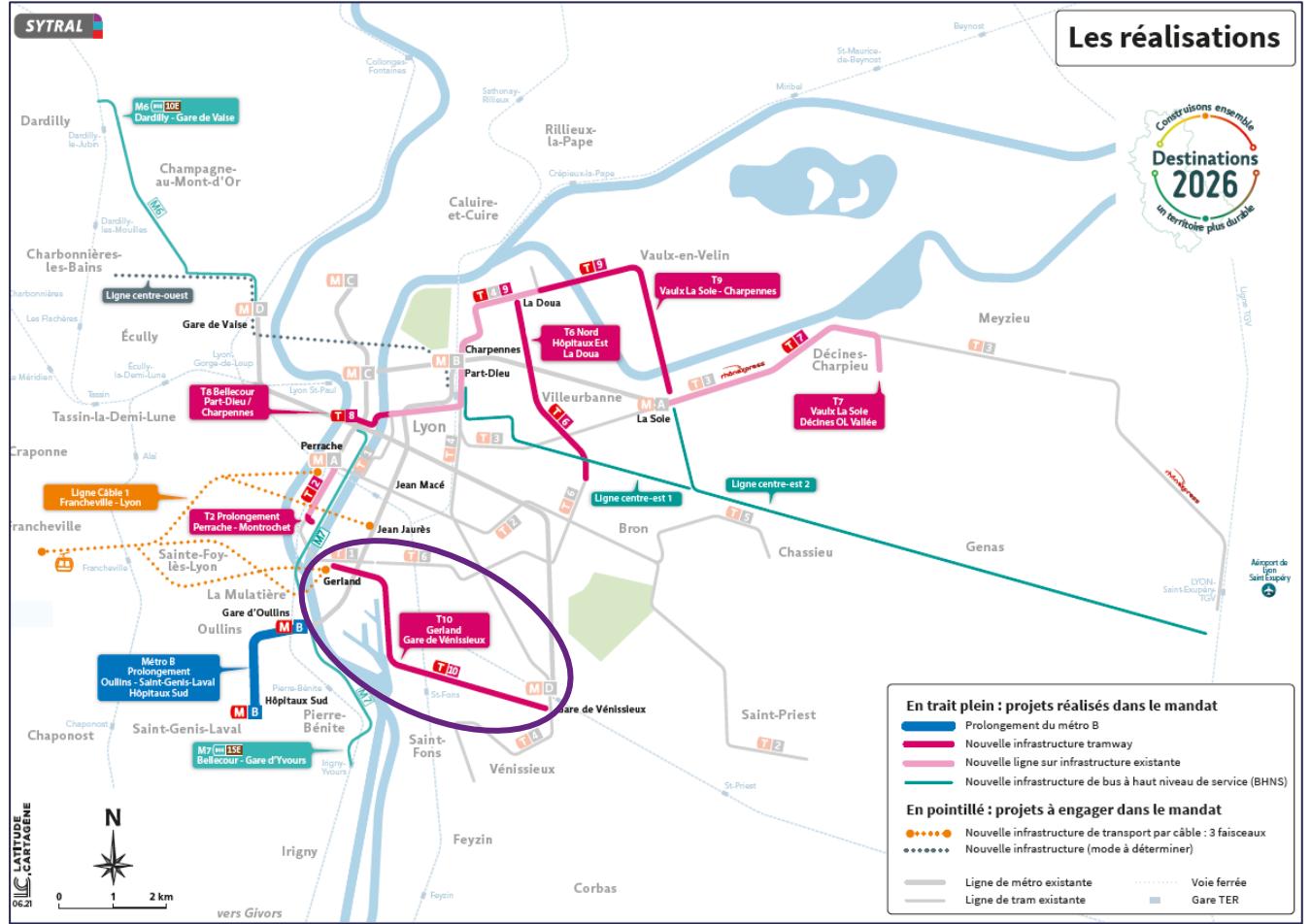
- 1 Relier Saint-Fons à Lyon et Vénissieux,**
et ainsi connecter la ville à des bassins d'emplois
et de formation
- 2 Desservir Saint-Fons**
- 3 Apaiser le centre-ville de Saint-Fons**
et accompagner sa mutation,
notamment celle des quartiers NPNRU*
Arsenal et Carnot-Parmentier
- 4 Accompagner le développement économique**
de la commune et notamment la Zone Industrielle
Sampaix dans la Vallée de la Chimie
- 5 Rendre la ville plus attractive et désirable** pour
s'y installer, travailler ou étudier.





Jean-Charles Kohlhaas,
Vice-Président délégué du
SYTRAL

Destinations 2026 : 3 objectifs affirmés



RÉPONDRE À L'URGENCE CLIMATIQUE



PARTICIPER À LA COHÉSION DES TERRITOIRES



SOUTENIR LA RELANCE ÉCONOMIQUE LOCALE





Le mot du garant
Jean-Luc Campagne

La concertation préalable



UNE CONCERTATION PRÉALABLE SOUS L'EGIDE DE LA COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC (ENCADRÉE PAR L'ARTICLE L121.8 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

Neutres et indépendants, les garants ont pour missions de :

- Défendre votre droit à l'information et à la participation à l'élaboration des décisions publiques
- Rôle de prescripteurs dans la phase préparatoire de la concertation
- Garantir la sincérité, la transparence et l'intelligibilité des informations transmises
- Veiller à ce que chacun.e puisse s'exprimer et fasse entendre ses arguments
- Garantir au bon déroulement du processus de concertation
- Dresser un bilan, un mois après la concertation, accompagné de recommandations pour le maître d'ouvrage, auxquelles il devra répondre



Valérie
Dejour

Jean-Luc
Campagne

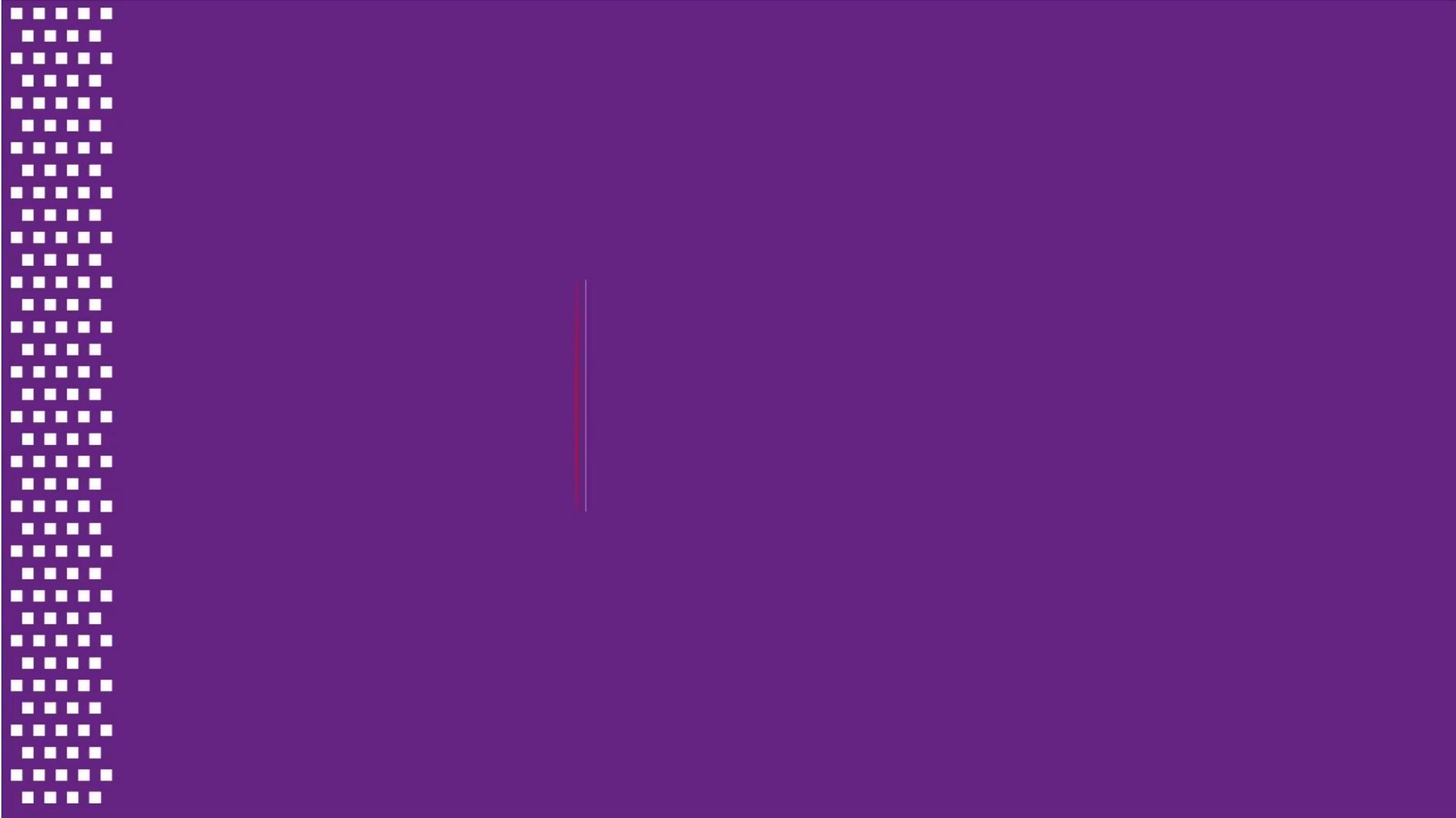
POUR CONTACTER LES GARANTS

- **Courrier postal** à leur nom :
21 boulevard Vivier Merle, 69003 Lyon.
- **Mail** :
valerie.dejour@garant-cndp.fr
ou
jean-luc.campagne@garant-cndp.fr

Le projet T10

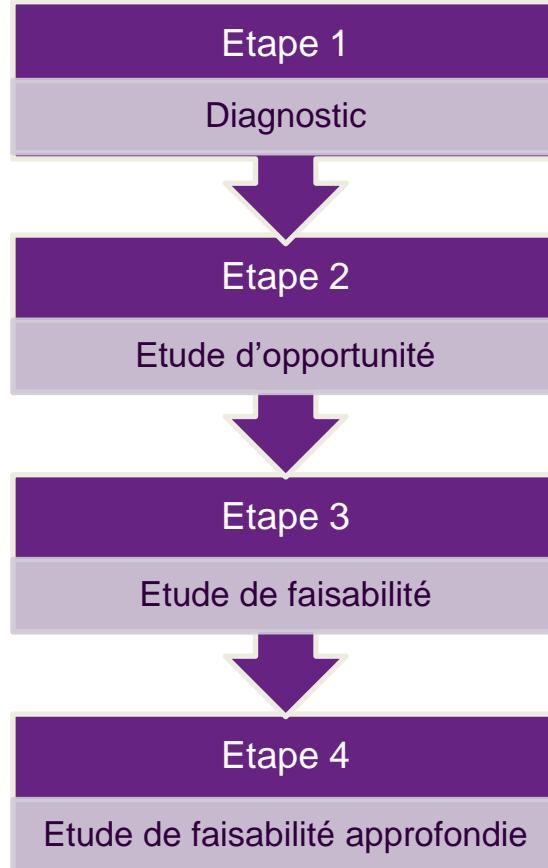
Muriel Roche, cheffe de projet T10

Le projet T10 en images



Une démarche progressive pour faire émerger le tracé de référence

4 étapes



10 critères d'analyse comparative



LE COÛT
(investissement et exploitation)



LE NIVEAU DE SERVICE
(vitesse commerciale, temps de parcours)

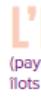
L'INSERTION DANS L'ESPACE URBAIN

(stations, partage de la voirie, dureté foncière, activités riveraines, contraintes techniques)



LA DESERTE DES QUARTIERS

(population, emplois, pôles de déplacements, projets urbains)



L'ENVIRONNEMENT

(paysage et patrimoine, archéologie, îlots de chaleur...)



L'EXPLOITATION ET L'EXPLOITABILITÉ

(réseau existant, contraintes d'exploitation)

LE TRANSPORT

(connexion avec le réseau structurant, intermodalité, accessibilité)



LES RÉSEAUX SOUTERRAINS EN PRÉSENCE

(eau, électricité, gaz, chauffage urbain, etc.)



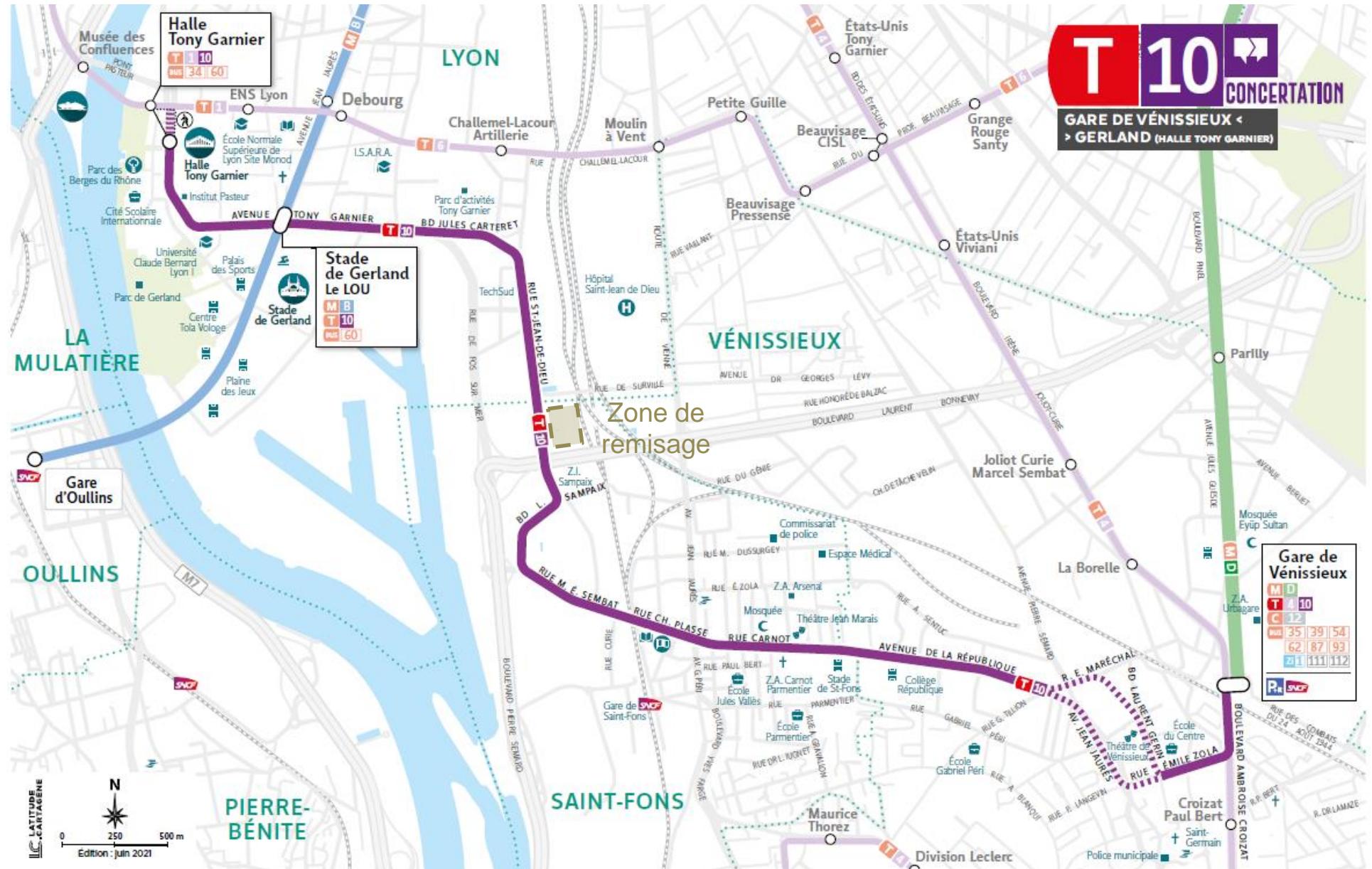
LES MODES DOUX

(maillage cyclable et aménagement pour les cycles, cheminement piétons)



LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Le tracé de référence...

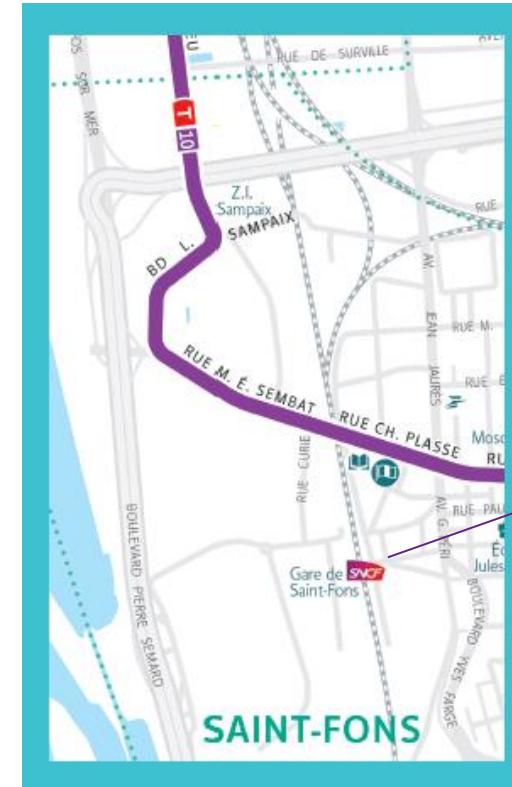


2 secteurs sur Saint-Fons

Du quartier des Marronniers
aux Quatre Chemins à Saint-Fons

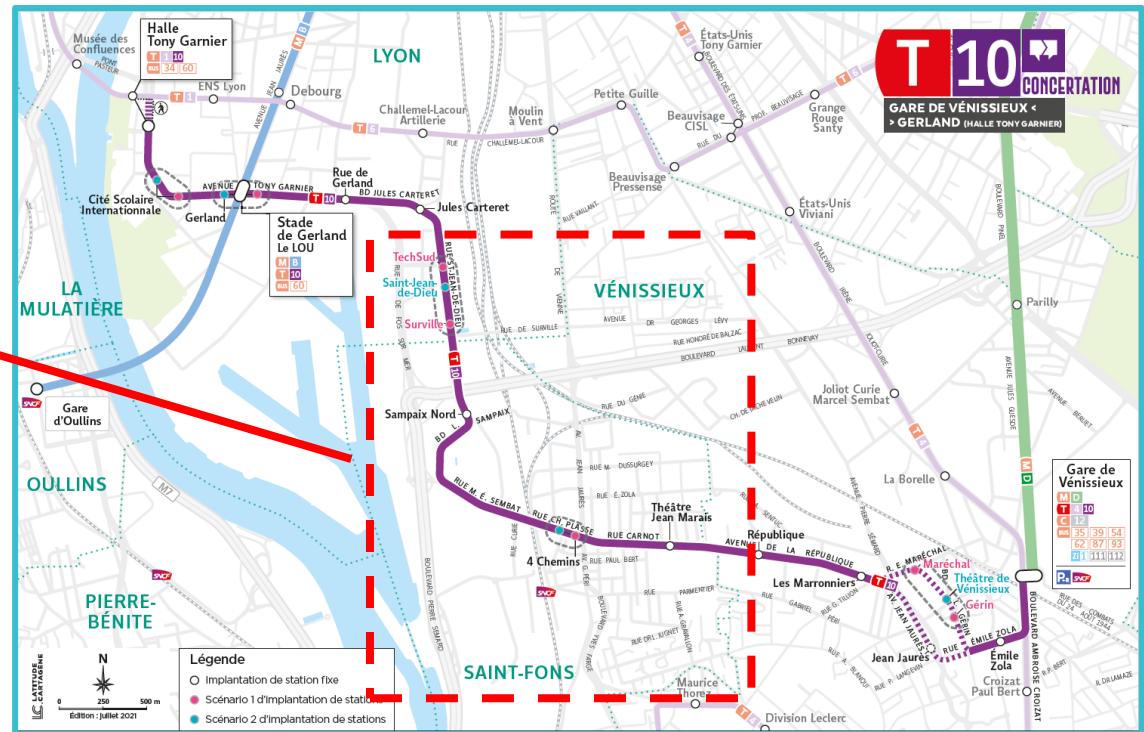
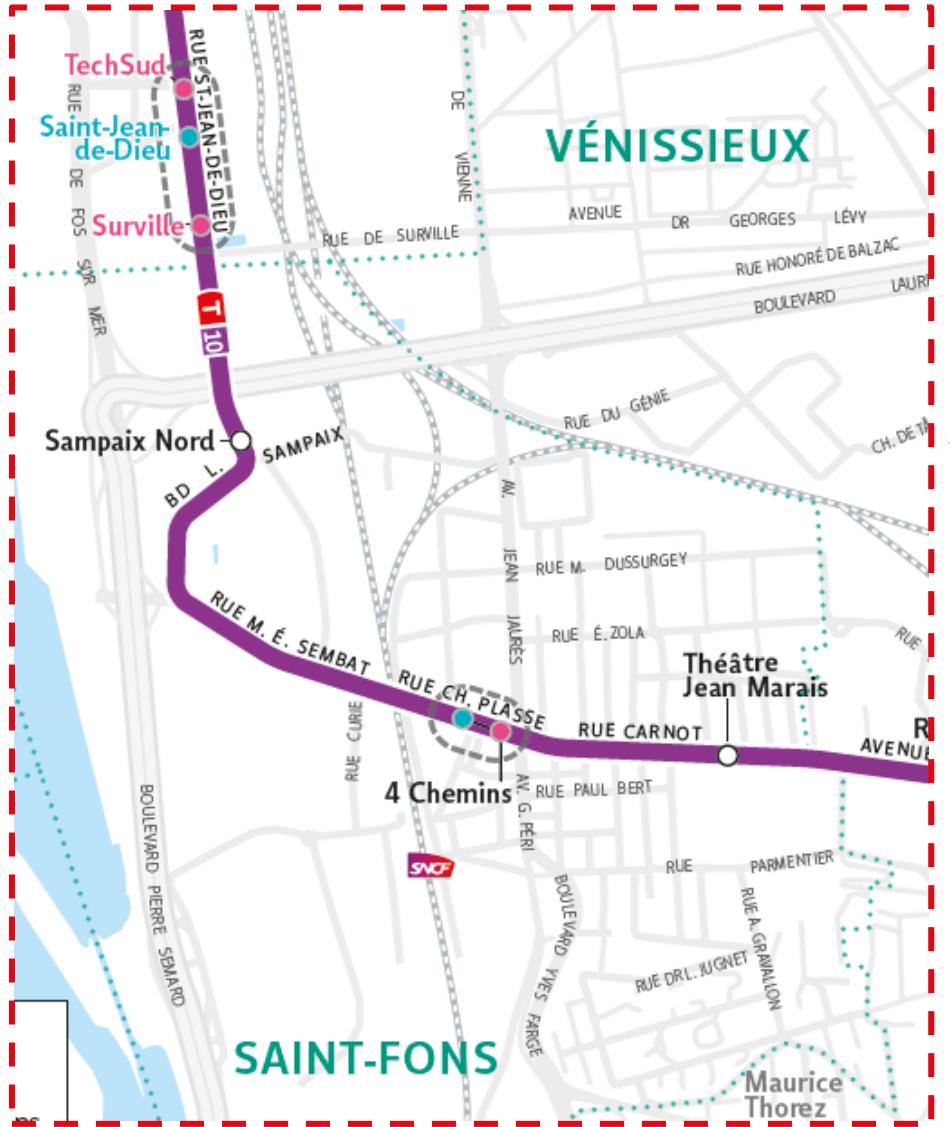


Des Quatre Chemins
au secteur Techsud

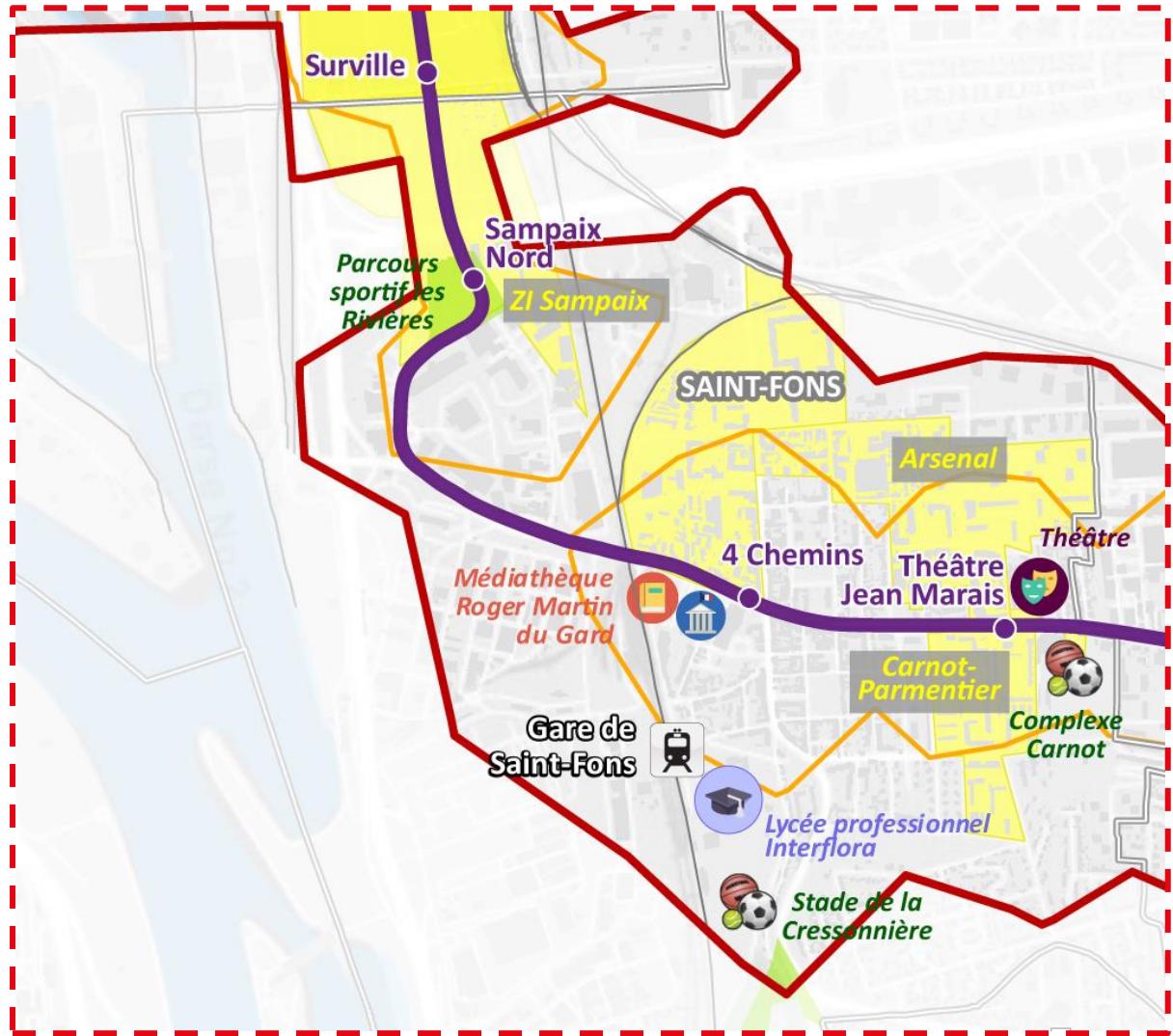


Une connexion
à la gare en 5
minutes à pied

Stations : localisation

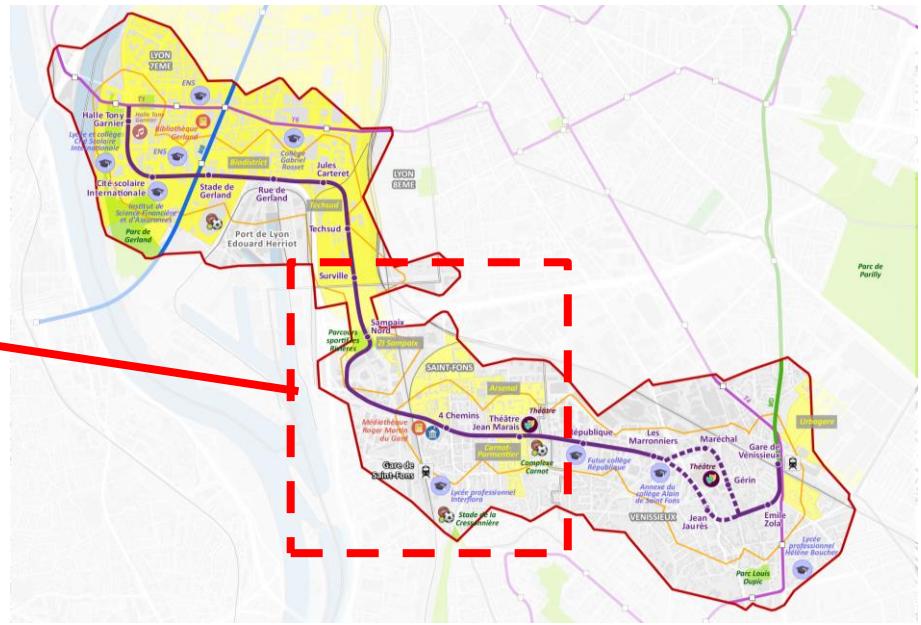


Stations : accessibilité à pied



Accessibilité des stations en 5 min de marche à pied

 Accessibilité des stations en 10 min de marche à pied

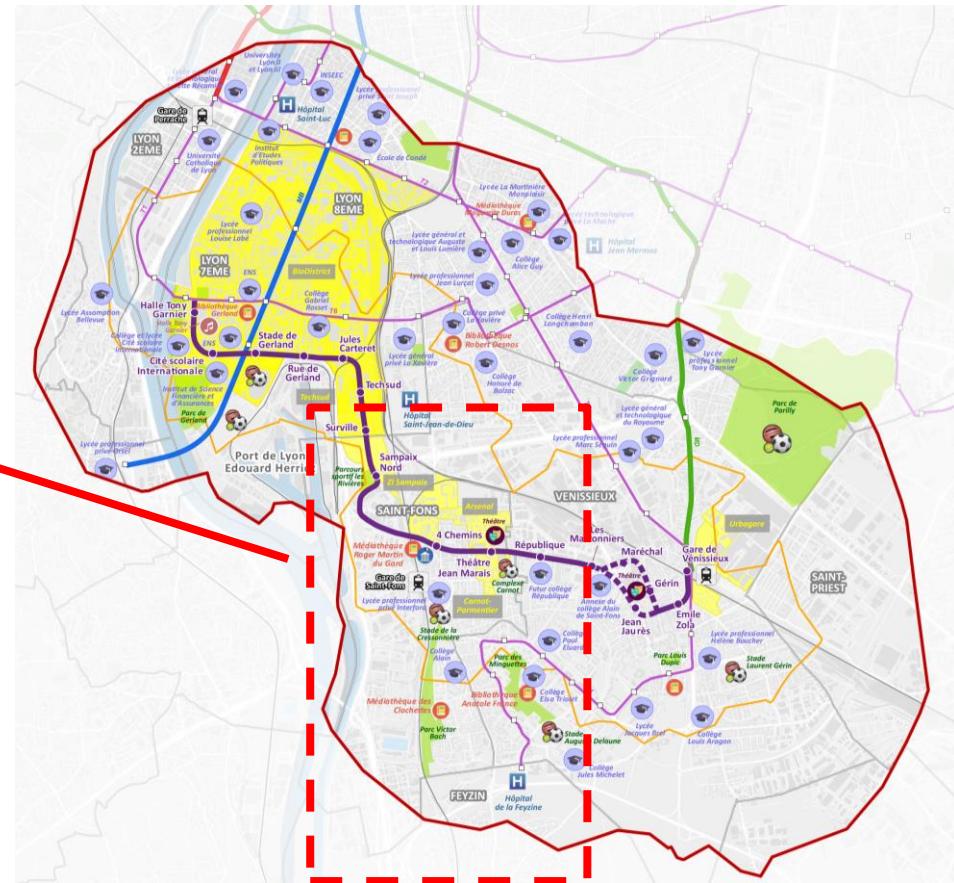


Stations : accessibilité en vélo

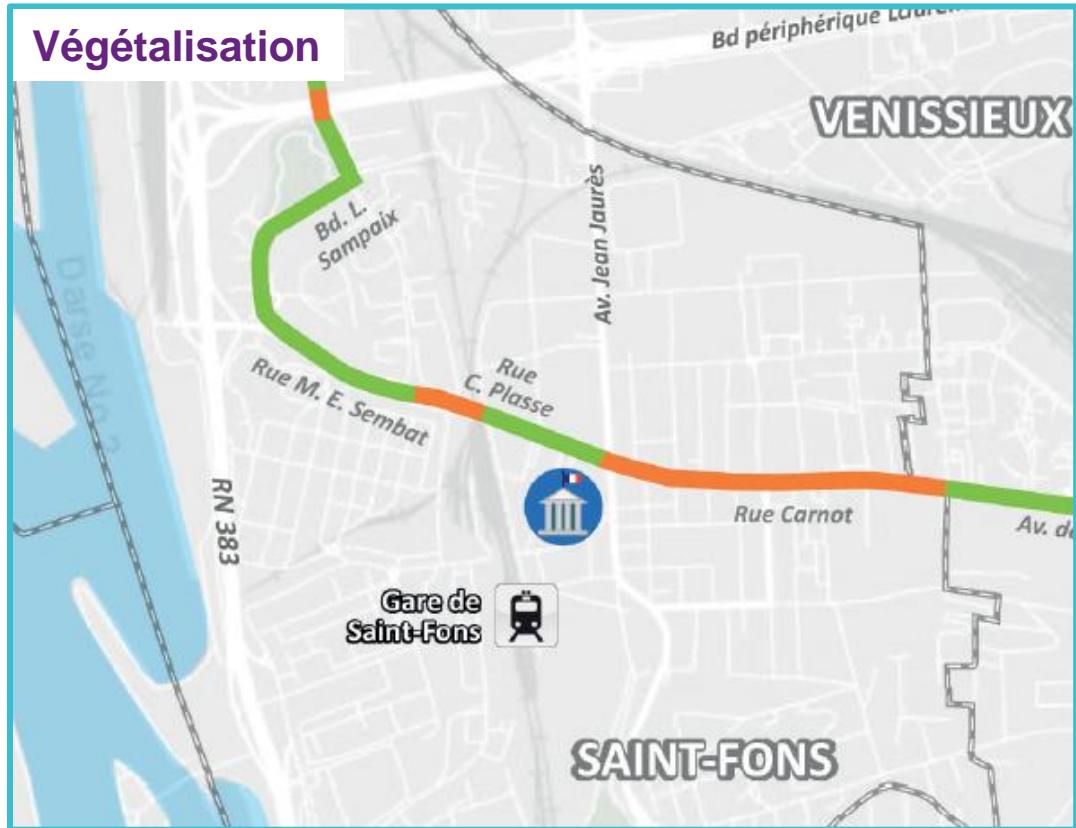


Accessibilité des stations en 5 min de vélo

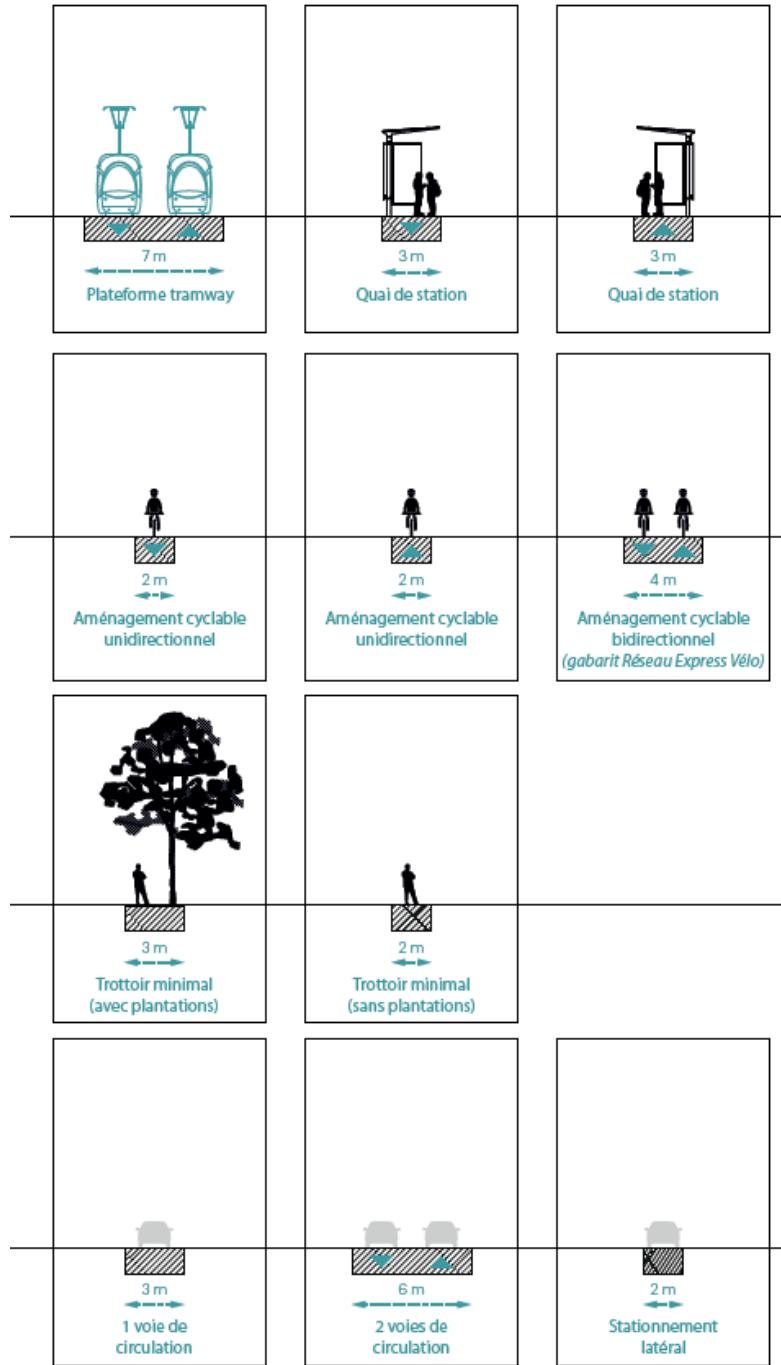
Accessibilité des stations en 10 min de vélo



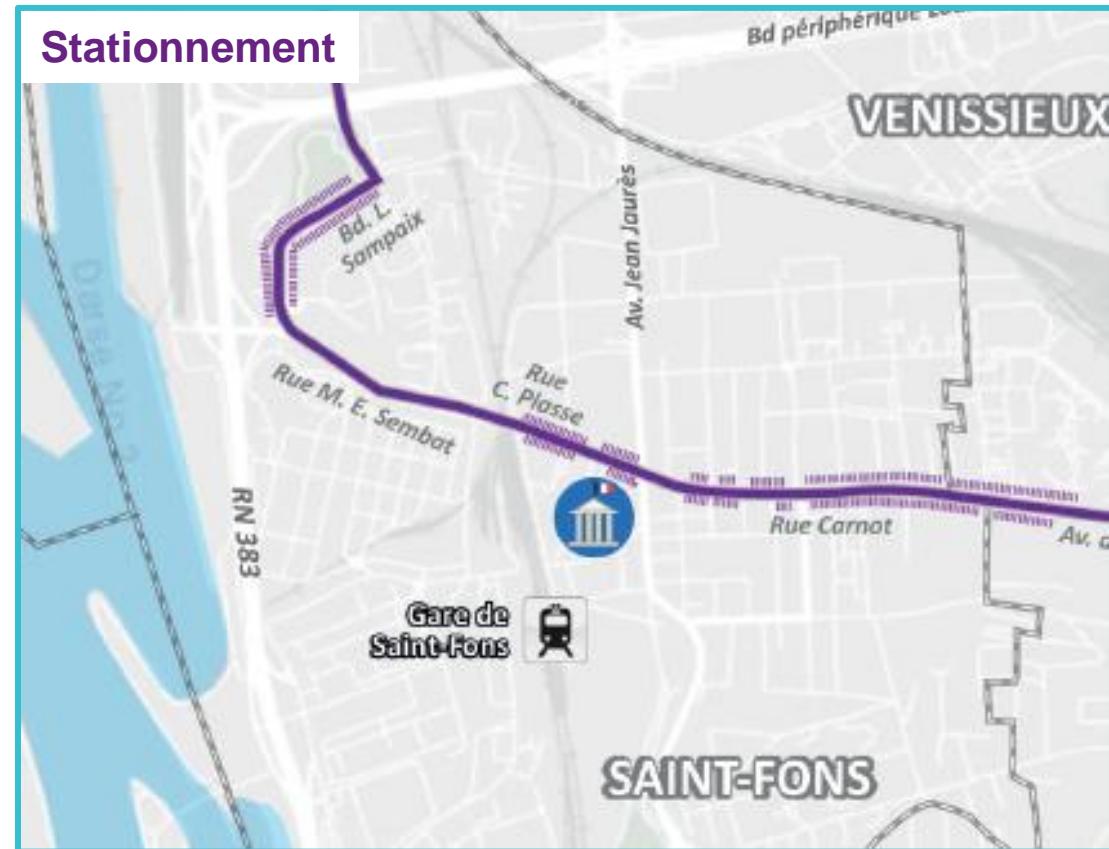
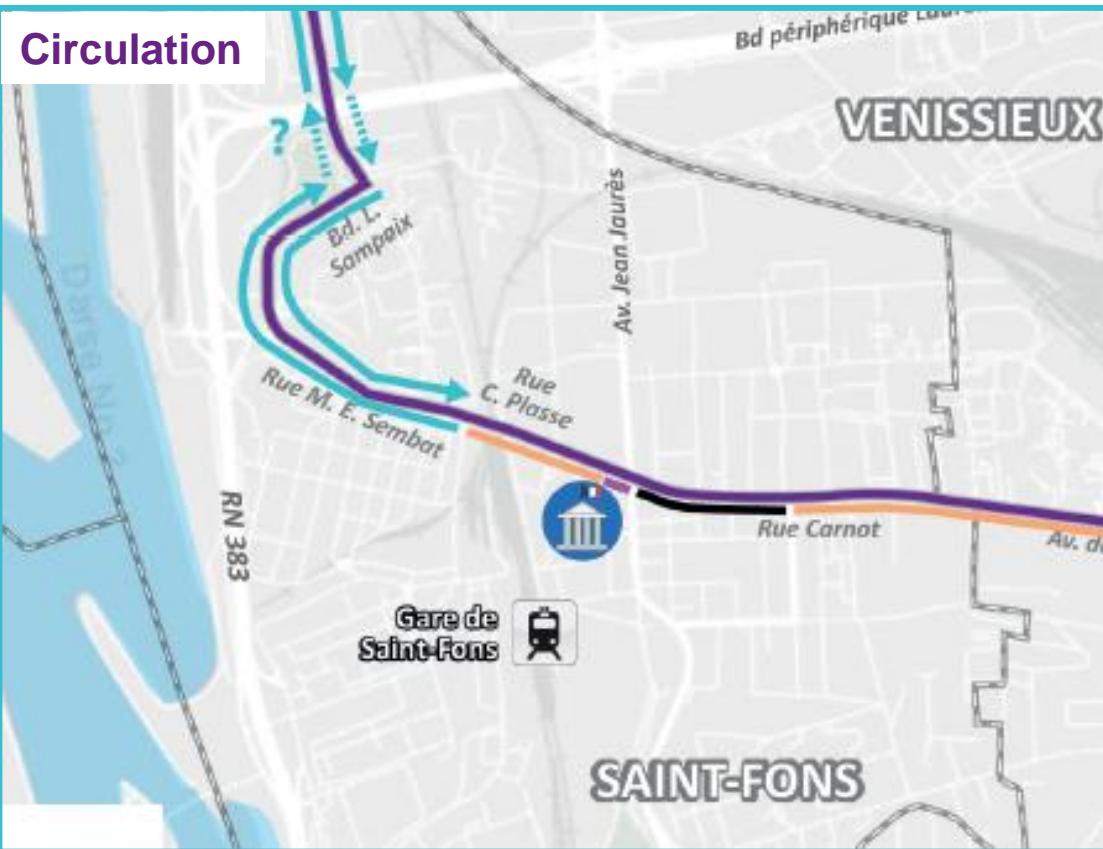
Cadre de vie



- Plateforme potentiellement plantée
- Plateforme nécessairement minérale
- Tramways existants



Insertion du projet dans le tissu urbain



De multiples thématiques à aborder

Le tracé et ses deux variantes locales

Le nombre et le positionnement des stations

L'insertion du tramway dans les quartiers traversés

Les connexions avec les autres modes de transport

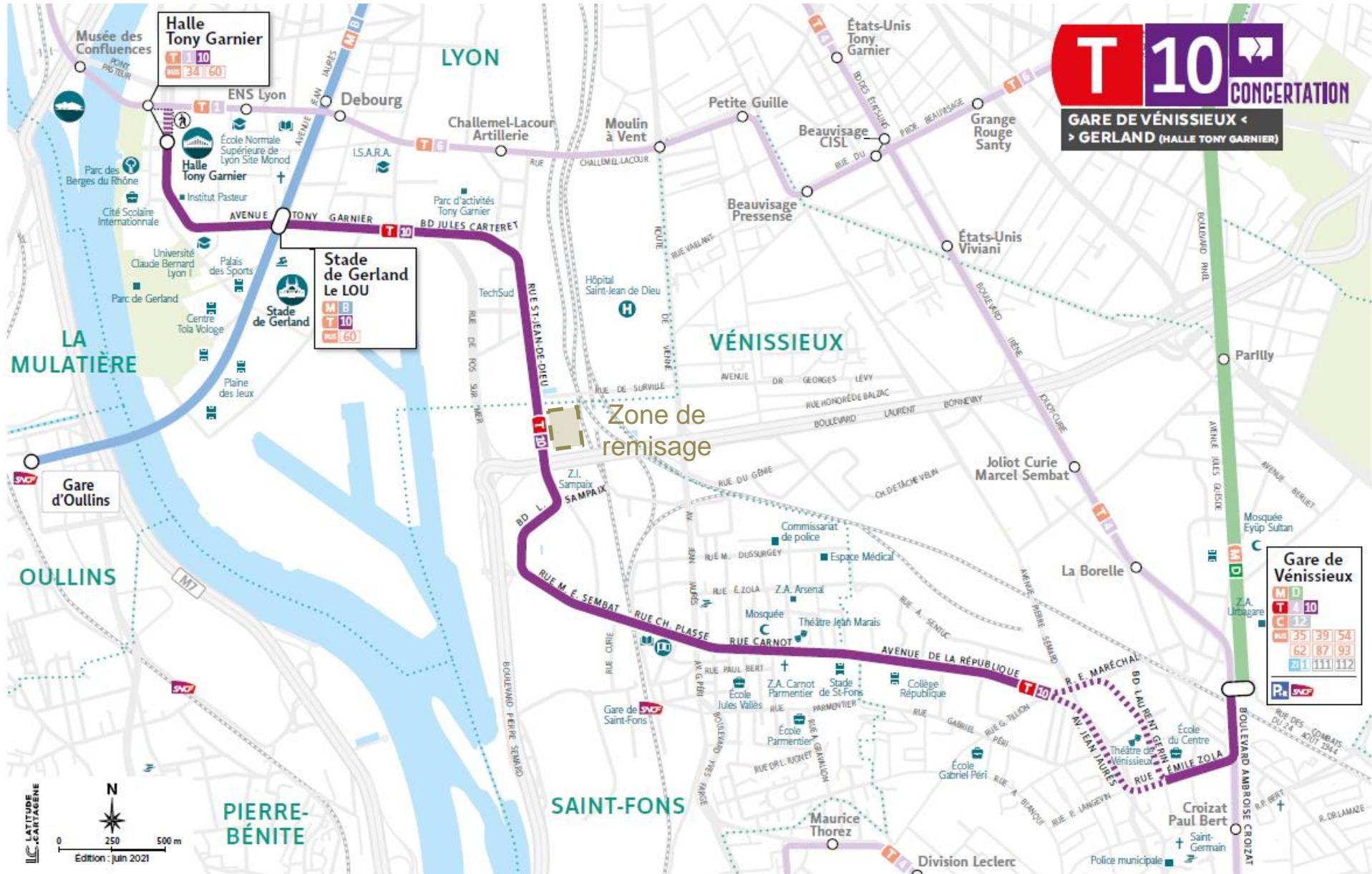
Le partage de la voirie avec les modes doux

La cadre de vie, la végétalisation

....

Vos questions

Le tracé de référence...



Temps d'échange par tables

**Donnez-nous votre avis sur le projet
et ses caractéristiques !**

Partage de vos avis et contributions

Construisons ensemble le tramway **T10 !**



Zoom sur la concertation

Isabelle Nardou-Thimonet, Chargée de mission relations riverains

Une concertation sur le temps long du projet

Temps 1

La concertation préalable

Jusqu'à l'été 2021 : Préparation avec les partenaires
Du 23 août au 23 octobre : Concertation réglementaire L121-8

Objectif

Recueillir avis et contributions sur l'opportunité du projet, les tracés étudiés et leurs conditions d'insertion pour éclairer la décision politique sur le choix du tracé et alimenter le maître d'œuvre au démarrage de ses études de conception AVP

Temps 2

La concertation continue

si le projet se réalise

Novembre 2021 : Bilan et recommandations des garants

Décembre 2021 :

- Prise en compte des recommandations des garants et réalisation du dossier des enseignements du SYTRAL
- Délibération du SYTRAL

Dès janvier 2022 : Concertation continue, si le projet se réalise

Objectif

Alimenter les études, enrichir le projet d'aménagement global et favoriser l'adhésion au projet en parallèle des études de conception

Une concertation sur le temps long du projet

Temps 1

La concertation préalable

Jusqu'à l'été 2021 : Préparation avec les partenaires
Du 23 août au 23 octobre : Concertation réglementaire L121-8

Temps 2

La concertation continue (si le projet se réalise)

Novembre 2021 : Bilan et recommandations des garants

Décembre 2021 :

- Prise en compte des recommandations des garants et réalisation du dossier des enseignements du SYTRAL
- Délibération du SYTRAL

Dès janvier 2022 : Concertation continue, si le projet se réalise

Objectif

Recueillir avis et contributions sur l'opportunité du projet, les tracés étudiés et leurs conditions d'insertion pour éclairer la décision politique sur le choix du tracé et alimenter le maître d'œuvre au démarrage de ses études de conception AVP

Objectif

Alimenter les études, enrichir le projet d'aménagement global et favoriser l'adhésion au projet en parallèle des études de conception

Concertation préalable
2 mois
pour vous informer et participer !



du 23 août au 23 octobre 2021

Pour vous informer

Le dossier de concertation



disponible sur
www.t10-sytral.fr
et consultable à la
mairie de Saint-Fons

Pour donner votre avis



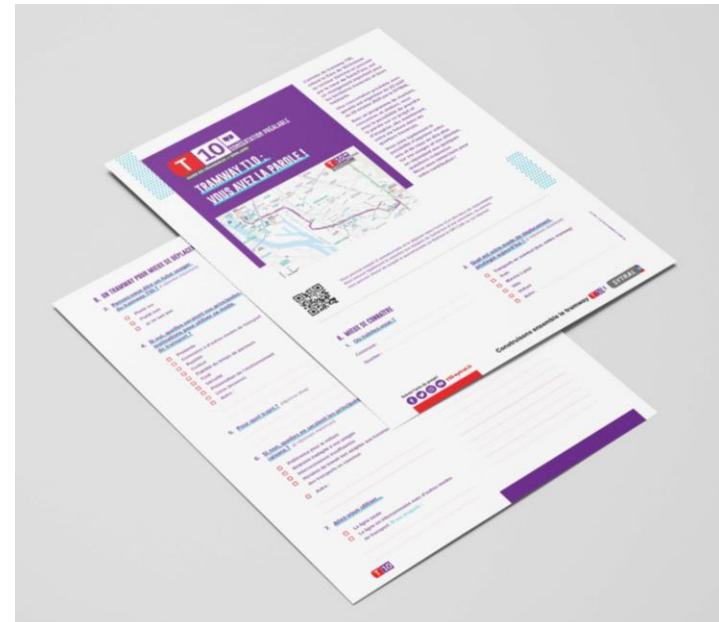
Le registre en mairie



L'espace de contributions
de la plateforme en ligne

t10-sytral.fr

Le questionnaire de la concertation



De nombreuses rencontres dans votre commune

Des stand mobiles

- **Forum des associations**
Samedi 11 septembre matin,
au Palais des Sports
- **Stand Marché Durel**
Mardi 21 septembre matin
- **Stand place des Palabres**
Mercredi 22 septembre après-midi,
quartier des Clochettes
- **Stand square Matringe**
Mercredi 29 septembre
après-midi

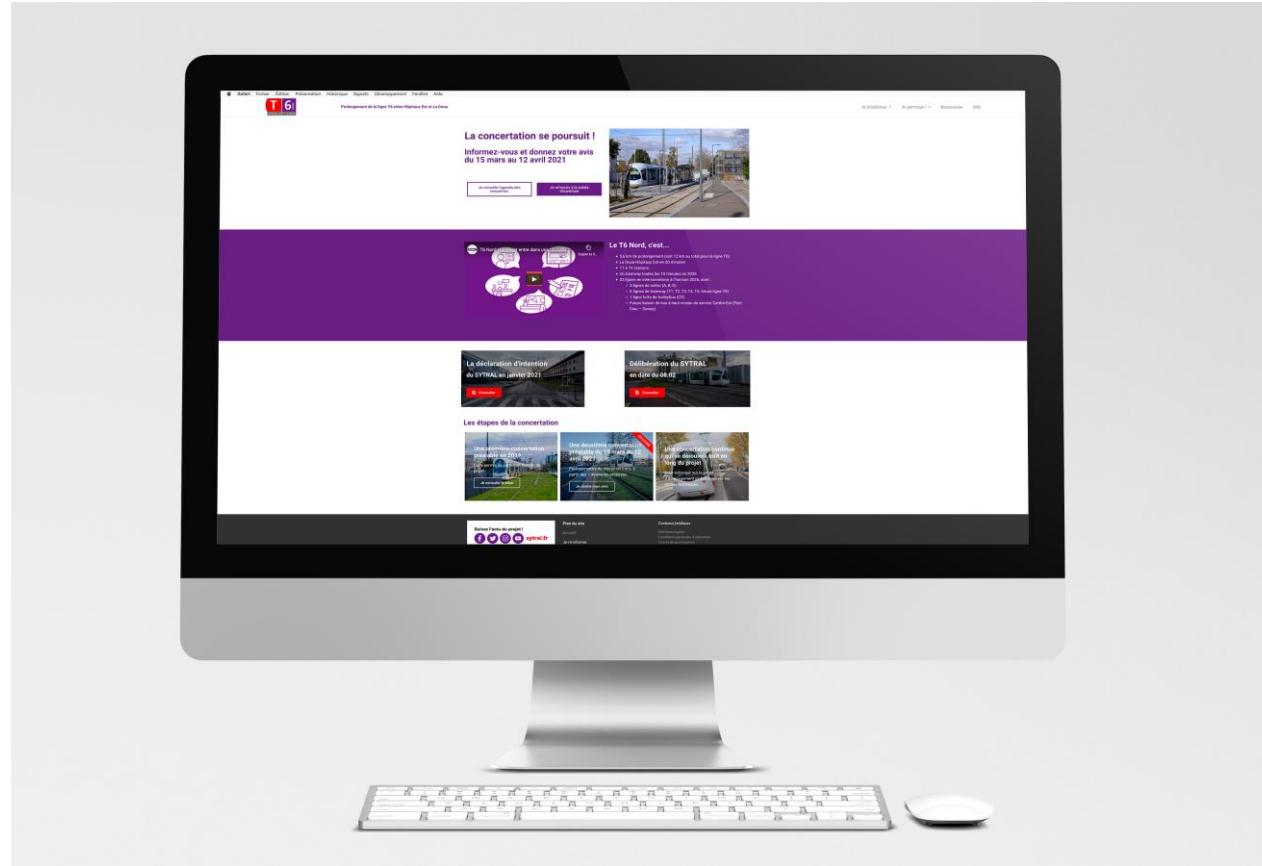
Des ateliers par secteur en visioconférence

- **Atelier Saint-Fons centre**
Mardi 28 septembre à 19h
- **Atelier Saint-Fons Sampaix**
Lundi 4 octobre à 19h



Les enseignements de la soirée

Restez connectés !



t10-sytral.fr

Merci de votre attention !